



—  
**VILLE DE GOUVIEUX**  
—

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021**  
—

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**L'an deux mille vingt et un, le huit mars à vingt heures quarante minutes**, les membres du Conseil Municipal de la Commune se sont réunis dans la salle des fêtes communale, sur la convocation, qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le 2 mars 2021, conformément aux articles L 2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Fonction	Titre	Prénom	Nom	PRESENT	ABSENTS REPRESENTES PAR	ABSENTS NON REPRESENTES
Maire	Monsieur	Patrice	MARCHAND	X		
Maire-adjoint	Monsieur	Thomas	IRACABAL	X		
Maire-adjointe	Madame	Christine	COCHINARD	X		
Maire-adjoint	Monsieur	Patrick	CHAUVIN	X		
Maire-adjointe	Madame	Laurence	NAEGERT	X		
Maire-adjointe	Madame	Aline	VOEGELIN		Patrick CHAUVIN	
Maire-adjoint	Monsieur	Jean-Claude	LAFFITTE	X		
Maire-adjoint	Monsieur	Patrice	BLIGNY	X		
Conseiller municipal	Monsieur	Axel	BRAVO LERAMBERT	X		

Conseillère municipale	Madame	Sylvie	DE BOYER	X		
Conseillère municipale	Madame	Patricia	CHAMAYOU		Christine COHINARD	
Conseillère municipale	Madame	Céline	CHAPPAT	X		
Conseiller municipal	Monsieur	Denis	CHILDS	X		
Conseillère municipale	Madame	Nathalie	DESEILLE DENZER		Patrice BLIGNY	
Conseiller municipal	Monsieur	José	HENRIQUES	X		
Conseillère municipale	Madame	Isabelle	KORFAN		Laurent NOE	
Conseiller municipal	Monsieur	Thierry	LATOURETTE		Patrice MARCHAND	
Conseillère municipale	Madame	Sylvie	MASSOT	X		
Conseillère municipale et communautaire	Madame	Jeanou	MOREAU	X		
Conseiller municipal	Monsieur	Laurent	NOE	X		
Conseillère municipale et communautaire	Madame	Stéphanie	POIRET		Axel BRAVO LAMBERT	
Conseiller municipal	Monsieur	Olivier	TOUPIOL		Jean-Claude LAFFITTE	
Conseiller municipal	Monsieur	Frédéric	DE ROMBLAY		Sylvie MASSOT	
Conseillère municipale	Madame	Christine	SENEPART	X		
Conseiller municipal d'opposition	Monsieur	Frédéric	GONDRON	X		
Conseillère municipale d'opposition	Madame	Manoëlle	MARTIN	X		
Conseillère municipale d'opposition	Madame	Yannick	PEJU	X		
Conseiller municipal d'opposition	Monsieur	Anthony	ARAUJO-LAFITTE	X		
Conseiller municipal d'opposition	Monsieur	Sylvain	DUYCK	X		

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de conseillers municipaux présents : 21

Nombre de votants : 29

**Patrice MARCHAND**, Maire, ouvre la séance à 20H40.

Monsieur Axel BRAVO LERAMBERT est désigné secrétaire de séance.

OBJET DECISION	VOTE		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 décembre 2020</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>		
<b>Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal</b>	<b>29</b>		
<b>Création d'un poste d'adjoint au Maire supplémentaire et élection du 8<sup>e</sup> adjoint au Maire</b> <i>Modification du nombre d'adjoint portant le nombre total à 8 adjoints</i>  <i>Candidat au poste de 8<sup>e</sup> Adjoint : Madame Sylvie MASSOT</i>	<b>25</b>		<b>4</b> <i>(M. MARTIN ; F. GONDRON ; Y. PEJU ; A. ARAUJO- LAFITTE)</i>
	<b>Dépouillement scrutin à bulletin secret :</b> Sylvie MASSOT : 25 votes Bulletins blancs : 4 votes		
<b>Modification des indemnités de fonctions des élus</b> <i>Modification du tableau récapitulatif des indemnités de fonction</i>	<b>25</b>		<b>4</b> <i>(M. MARTIN ; F. GONDRON ; Y. PEJU ; A. ARAUJO- LAFITTE)</i>
<b>Débat d'Orientations Budgétaires 2021</b> <i>Prise d'acte du rapport d'orientation budgétaire 2021</i>	<b>Adopté à l'unanimité</b>		
<b>Crise sanitaire : Exonération des loyers de commerces</b> <i>Prolongement d'exonération de loyer</i>	<b>Adopté à l'unanimité</b>		
<b>Approbation des conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence numérique de travail 1<sup>er</sup> degré par le SMOTHD</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>		
<b>Avis sur le projet de charte de gouvernance de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC)</b> <i>Avis favorable</i>	<b>Adopté à l'unanimité</b>		
<b>Remboursement de facture d'électricité à Madame TOONE Nicole</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>		
<b>Etude paysagère pour la Trame Verte et de Loisir : Participation financière de la commune</b> <i>Participation financière de la commune à hauteur de 30%, soit un montant de sept mille soixante-quatorze euros (7 074 €) TTC,</i>	<b>Adopté à l'unanimité</b>		
<b>Travaux de mise en souterrain BT / EP / RT Rue de Boran : Versement d'un fonds de concours par la commune</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>		
<b>Travaux de mise en souterrain BT /EP /RT rue Léveillé et Hurst Mahieu : Versement d'un</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>		

<b>fond de concours par la commune</b>	
<b>Travaux d'Eclairage Public – SOUTER – Piste cyclable entre les rues de Lamorlaye et Aristide Briand : versement d'un fond de concours de la commune</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>Travaux de mise en souterrain EP Centre-ville : Versement d'un fond de concours par la commune</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>Communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des comptes sur les exercices 2013 jusqu'à la période la plus récente de Oise Habitat</b> <i>Prise d'acte du rapport d'observations définitives</i>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>Cession du lot composé d'un appartement - porte Gauche, de la place de stationnement n°12 et du box n°9, situé sur la parcelle cadastrée AZ 137, sise rue Gambetta</b> <i>Cession à M. PRUVOST Stéphane au prix de 250 000,00 € ;</i>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>Cession du lot composé d'un appartement - porte Droite, de la place de stationnement n°2 et du box n°11, situé sur la parcelle cadastrée AZ 137, sise rue Gambetta</b> <i>Cession à M. ABRASSART Jean-Louis au prix de 250 000,00 € ;</i>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>Cession des box n°8 et 19, situé sur la parcelle cadastrée AZ 137, sise rue Gambetta</b> <i>Cession à Mme CATTEAU-SAINFEL Aude et M. BRUN Pierre au prix 18 500,00 € par box,</i>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>Cession du box n°7, situé sur la parcelle cadastrée AZ 137, sise rue Gambetta</b> <i>Cession à M. FOURNIER Francis, au prix de 18 500,00 € ;</i>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>Cession du box n°6, situé sur la parcelle cadastrée AZ 137, sise rue Gambetta</b> <i>Cession à Mme LE POUL Gwenaëlle et M. LECLERC Jérôme, au prix de 18 500,00 € ;</i>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>Cession du box n°16, situé sur la parcelle cadastrée AZ 137, sise rue Gambetta</b> <i>Cession à Mme MARTI (BELAY) Christa, au prix de 18 500,00 € ;</i>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>Création d'un emploi permanent à temps complet</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>Point supplémentaire ajouté : Motion de la commune de Gouvieux sur le projet Roissy-Picardie</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>

Séance levée à **23h55**.